



PADDINGTON

Messager des droits de l'enfant

Le kit d'animation









Pourquoi Paddington?

Paddington est récemment devenu messager des droits de l'enfant en soutien de l'UNICEF, pour aider tous les enfants à être heureux, en bonne santé et en sécurité.

L'histoire de Paddington ressemble à celle de millions d'enfants dans le monde qui sont eux aussi déracinés, obligés de quitter leur maison pour entreprendre de longs périples dans l'espoir de trouver de la sécurité et de la protection.

Par ailleurs, les valeurs de bienveillance, de tolérance et de persévérance face à l'adversité incarnées par Paddington font de lui un messager des enfants et de leurs droits.

Paddington peut aider l'UNICEF à porter son message et mobiliser le soutien et l'engagement nécessaire à créer un monde dans lequel chaque enfant saura que peu importe où il ou elle se trouve, il y aura toujours des personnes comme la famille Brown pour les aimer, les soigner et les protéger.

Un enfant est un enfant, quelle que soit son histoire, et comme Paddington, tous les enfants ont besoin de sécurité et de la protection d'une famille.

Objectif du kit d'animation

- Développer l'empathie et la compréhension de la crise des réfugiés et l'impact que cela peut avoir sur les enfants et leurs familles
- Comprendre quels sont les droits qui protègent les enfants réfugiés
- S'engager pour les droits des enfants réfugiés

Comment utiliser le kit d'animation?

Ce kit a été concu pour des enfants de 6 à 11 ans, toutefois les activités de coloriage peuvent être également proposées à des enfants en dessous de 6 ans.

Les activités peuvent être déployées en centre d'accueil de loisir, ainsi que dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Avant de commencer

Lors des interventions auprès d'enfants, n'oubliez pas que certains d'entre eux peuvent être eux-mêmes réfugiés ou avoir connu certaines des circonstances décrites dans ce dossier. En fonction de votre connaissance des expériences des enfants, cela pourrait être l'occasion de reconnaître leurs réussites (par exemple, apprentissage d'une nouvelle langue, adaptation à un nouveau pays, etc.).



Directeur de la publication : Jean-Marie Dru Responsable de la rédaction : Juliette Chevalier

Rédaction: UNICEF UK, UNICEF France

Coordination éditoriale : Céline Hein Conception graphique: Eden Studio Dépôt légal : décembre 2017





Introduction	2
Sommaire	3
L'histoire de Paddington	4
Activité 1 : Découvrir Paddington : projection vidéo et discussion	5
Activité 2 : Jeu de différences : réfugiés et migrants	6-7
Activité 3 : « Un long voyage vers Londres » (réflexion en petits groupes)	8-9
Activité 4 : Jeu-Coloriages	10-12
Activité 5 : Activité créative : la guirlande de la réunification familiale	13
Fiche repère pour l'animateur : « Migration et réfugiés »	14-15

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut le droit et le bien-être de chaque enfant, dans toutes ses actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics. Avec ses partenaires, il œuvre dans 190 pays et territoires pour traduire cet engagement en programmes concrets pour le bien-être de tous les enfants, tout en déployant des efforts particuliers pour les plus vulnérables et les plus marginalisés.

Vidéo "Paddington, messager des droits de l'enfant" :

https://youtu.be/hH18NzZ2ZAE

Pour plus d'informations sur Hiba :

« Chaque fois qu'un enfant peut jouer à nouveau, l'espoir est là - L'histoire d'Hiba » https://www.youtube.com/watch?v=c3G- 4Lzwwo

Pour aller plus loin...:

Retrouvez de nombreuses ressources sur la thématique des enfants réfugiés et migrants sur www.myUNICEF.fr





HISTOIRE DE PADDINGTON



l y a 40 ans, un explorateur anglais s'est rendu dans les forêts du Pérou et y a découvert une espèce d'ours intelligente.

L'explorateur est devenu ami avec un couple d'ours : Pastuzo et Lucie. Il leur a beaucoup parlé de Londres et leur a dit qu'ils y seraient toujours les bienvenus. À son départ, il a donné son chapeau à Pastuzo.

Pendant des années, les deux ours vécurent heureux avec leur jeune neveu, jusqu'au jour très attendu où les oranges sont enfin mûres : le jour de la marmelade!

Malheureusement, le même jour, un tremblement de terre terrible se produit. Alors qu'il cherche son oncle Pastuzo, l'ourson ne retrouve que son chapeau. On comprend alors que l'oncle Pastuzo est mort.

Lucie prévoit de s'installer dans une maison pour ours retraités et encourage son neveu à chercher une meilleure vie et davantage de sécurité à Londres. Après avoir vérifié qu'il aurait assez de vivres, l'ourson dit alors adieu à sa tante Lucie et s'embarque pour un long voyage en bateau jusqu'à Londres.



Le jeune ours arrive enfin à Londres, mais les gens ne sont pas très gentils avec lui et il n'a nulle part où aller. La famille Brown le découvre tout seul dans la gare et l'invite à passer la nuit chez eux dans l'attente de lui trouver un logement.

M. Brown l'appelle Paddington en référence à la gare où ils l'ont trouvé.

Paddington n'a jamais habité dans une maison et produit une série d'incidents. Il inonde même la salle de bain. La maison est sens dessus dessous et Paddington doit aider la famille à la remettre en ordre. Paddington espère retrouver l'explorateur ami de tante Lucie et oncle Pastuzo, pour s'installer avec lui, mais il ne connaît même pas son nom.

Mme Brown et Paddington partent à la recherche de l'explorateur. Ils disposent d'un seul indice : le chapeau de ce dernier. Mme Brown amène Paddington dans la boutique d'antiquités de M. Gruber. Après inspection du chapeau, M. Gruber découvre que le chapeau porte l'emblème de la Société de Géographie. Ils partent à la recherche de la Société, mais elle nie avoir envoyé l'un de ses membres au Pérou. Paddington et M. Brown doutent de cette réponse et partent rechercher par eux-même la vérité, au sein des archives de la Société de Géographie.



Paddington découvre qu'un explorateur nommé Montgomery Clyde a bien effectué une expédition au Pérou

La taxidermiste Millicent Clyde entend parler de Paddington et décide de le kidnapper pour l'ajouter à sa collection. Son plan échoue, mais la maison des Brown est détruite dans le processus.

Se sentant rejeté par les Brown, Paddington s'en va tristement et essaie de retrouver Montgomery Clyde tout seul, en utilisant l'annuaire pour trouver les adresses de tous les individus au nom de « M. Clyde ».

Il trouve enfin la bonne maison, mais y découvre que M. Clyde est décédé il y a bien longtemps, et que

Millicent est sa fille. Elle le capture et l'emmène au musée

Lorsque les Brown découvrent ce qu'il s'est passé, ils se mettent immédiatement en route pour lui porter secours.

Avec l'aide des Brown, Paddington réussit enfin à s'échapper. Les Brown se rendent compte que Paddington fait partie de leur famille et doit rester avec eux. Millicent, elle, est condamnée à faire des travaux d'intérêts généraux.

Paddington écrit à sa chère tante Lucie pour lui indiquer qu'il est heureux et qu'il a enfin trouvé un domicile.

DÉCOUVRIR PADDINGTON: PROJECTION VIDÉO ET DISCUSSION



- Comprendre le lien entre l'histoire de Paddington et celle des enfants réfugiés
- Réfléchir à la situation des enfants réfugiés, à la séparation et à la réunification familiale





Matériel

- L'histoire de Paddington: livre, film ou participant connaissant l'histoire
- Vidéo



Durée de l'activité

30-90 minutes (en fonction du support choisi pour présenter l'histoire de Paddington)



Préparation

Se familiariser avec l'histoire de Paddington, et avec la fiche repère page 14-15.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- Projeter la vidéo Paddington, messager des droits de l'enfant, le long-métrage Paddington, ou lire le livre de Michael Bond.
- Animer une discussion, à l'aide des questions ci-dessous.
- De qui était composée la famille de Paddington au Pérou ? (Paddington, son oncle et sa tante) Savons-nous où sont ses parents? À votre avis, comment s'est-il senti après le tremblement de terre au Pérou?
- Pourquoi la tante de Paddington l'a-t-elle mis dans le canot de sauvetage tout seul pour aller en Grande Bretagne? Comment pensez-vous qu'elle s'est sentie à ce moment-là?
- Comment pensez-vous que Paddington s'est senti lorsqu'il est parti? Vous est-il déjà arrivé de vous retrouver dans une nouvelle ville ou une nouvelle école où vous ne connaissiez personne? Qu'est-ce qui vous a fait peur ? Qu'est-ce qui vous a plu ?
- Quels étaient les dangers auxquels Paddington a été exposé, tout seul dans son canot? Combien de temps pensez-vous que cela a pris de faire ce voyage entre le Pérou et la Grande-Bretagne? À quoi penseriez-vous si vous étiez aussi longtemps dans un canot?
- Paddington avait toujours pensé que Londres était un endroit merveilleux. Il a donc été assez surpris par la ville et ses habitants lors de son arrivée. Quels défis Paddington a-t-il dû surmonter lorsqu'il est arrivé à

Londres ? Qu'est-ce qui a effrayé le plus Paddington ? (Il n'avait pas de famille pour le protéger, il a dû apprendre plein de nouvelles choses, il était tout seul, l'idée qu'il se faisait de Londres était erronée, il ne savait pas comment se servir de certains objets de tous les jours).

- Comment pensez-vous que Paddington s'est senti lorsqu'il a rencontré la famille Brown? Pourquoi pensez-vous que Mme Brown a voulu aider Paddington? Pourquoi M. Brown s'est-il inquiété d'avoir un ours dans la maison?
- Qu'est-ce qui était tout à fait nouveau pour Paddington en Grande-Bretagne ? Avez-vous déjà été dans un pays étranger avec une vie très différente de la vôtre? Comment vous êtes-vous senti?
- Paddington a quitté le Pérou après une catastrophe naturelle (un tremblement de terre). Quelles autres situations peuvent pousser les enfants et leur famille à quitter leur domicile ? (éléments de réponse page 14-15)
- Quelle est l'histoire d'Hiba, la petite fille que l'on rencontre dans la deuxième partie du film «...»? Quelles sont les similitudes et les différences entre son histoire, et celle de Paddington?
- Que pouvons nous faire pour que les enfants réfugiés comme Hiba se sentent bien lorsqu'ils arrivent en France?

ACTIVITÉ 2:

JEU DE DIFFÉRENCES : RÉFUGIÉS ET MIGRANTS



- Comprendre la différence entre les mots « réfugié » et « migrant »
- Connaître les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui protègent les enfants réfugiés





Matériel

Une fiche d'activités par enfant



Durée de l'activité

15-30 minutes



Préparation

Se familiariser avec l'article 22 de la Convention internationale des droits de l'enfant :

Une protection spéciale est accordée à l'enfant qui cherche à obtenir le statut de réfugié. L'État a l'obligation de collaborer avec les organisations compétentes ayant pour mandat d'assurer cette protection.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Les enfants font les activités avec plus ou moins d'autonomie, en fonction de leur âge. Les activités peuvent être faites de façon individuelle ou collective.

Fiche d'activités 2 : réponses

Réfugié = Une personne qui a dû se déplacer dans un autre pays car il ou elle n'était pas en sécurité dans son propre pays.

Migrant = Une personne qui se déplace dans un autre pays, pour quelques temps ou pour toujours.

Les raisons qui peuvent obliger les réfugiés à aller dans un autre pays peuvent inclure : la guerre, les catastrophes naturelles ou climatiques, les persécutions religieuses ou liées à l'orientation sexuelle, les mariages précoces et/ou forcés, etc.

Vrai ou faux sur les enfants réfugiés

 Les enfants réfugiés et migrants ont les mêmes droits que les autres enfants.

Vrai- Les droits de l'enfant s'appliquent à tous les enfants.

2. Un texte spécial existe pour protéger les droits des enfants : la Convention internationale des droits de l'enfant.

Vrai- La Convention internationale des droits de l'enfant.

3. Dans ce texte, un article spécial protège les enfants réfugiés.

Vrai- L'article 22

3. Lorsqu'ils arrivent dans un nouveau pays, les enfants réfugiés ont le droit d'aller à l'école seulement s'il reste de la place pour eux dans l'école.

Faux-Tous les enfants ont le droit à l'éducation (article 28).

 Lorsqu'un enfant réfugié arrive dans un nouveau pays, il ou elle est obligé de pratiquer la religion la plus répandue dans ce nouveau pays.

Faux-Tous les enfants ont le droit de pratiquer leur propre religion (article 14).

5. Les enfants réfugiés ont le droit de rester avec leurs familles.

Vrai- Un enfant a le droit de vivre avec ses parents ou d'avoir des liens avec eux, à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur (article 9).

ACTIVITÉ 2:

JEU DE DIFFÉRENCES: RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

Trouve les 3 mots suivants dans la grille ci-dessus : « ENFANT », « RÉFUGIÉ », et « MIGRANT ».





Maintenant, écris les mots « réfugié » et « migrant » dans l'encadré de la définition qui convient :

Une personne qui a dû se déplacer dans un autre pays car il ou elle n'était pas en sécurité dans son propre pays.

Une personne qui se déplace dans un autre rays, pour quelque temps ou pour toujours.

Vrai ou faux?

I. Les enfants	s réfugiés et d	migrants ont	les mêmes	droits que	les autres enfants.
2. Un teate sinternation	spécial ecciste ale des droits	pour protége de l'enfant.	r les droits	des enfant	s: la Convention

3. Dans la Convention Internationale des droits de l'enfant, un article spécial protège les enfants réfugiés.

4. Lorsqu'ils arrivent dans un nouveau pays, les enfants réfugiés ont le droit d'aller à l'école seulement s'il reste de la place pour eux dans l'école.

5. Lorsqu'un enfant réfugié arrive dans un nouveau pays, il ou elle est obligé de pratiquer la religion la plus répandue dans ce nouveau pays.

6. Les enfants réfugiés ont le droit de rester avec leurs familles.



Fiche de l'animateur



ACTIVITÉ 3 : UN LONG VOYAGE VERS LONDRES

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- Organiser les enfants en petits groupes et donner à chaque groupe une valise et un set des 12 cartes objets.
- Demander aux enfants d'étaler les cartes devant eux et de les regarder et/ou lire
- Expliquer aux enfants que les personnes réfugiées doivent souvent quitter leur maison très soudainement et ne peuvent parfois prendre que quelques objets avec elles.

Rappel

Lorsque Paddington a été trouvé par la famille Brown à la gare Paddington de Londres, il avait seulement une valise avec lui. Celle-ci contenait un pot de marmelade vide, un album de souvenirs, quelques pièces et une photo, ayant voyagé près de 10000 km tout seul. Paddington avait bien sûr le chapeau de son oncle Pastuzo également.

- Demander aux enfants d'imaginer qu'ils viennent d'être prévenus qu'ils devront quitter leur maison, sans savoir quand ils pourront revenir. Expliquer aux enfants qu'ils auront un temps limité (3 minutes) pour choisir en groupes 4 objets à mettre dans leur valise, parmi ceux proposés.
- Déclencher le minuteur, réglé pour 3 minutes. Au bout de 3 minutes, mener une discussion à l'aide des questions suivantes :
- Pourquoi avez-vous choisi ces objets? Pourquoi avez-vous écarté les autres objets?
- Avez-vous choisi en fonction de ce dont vous pensiez avoir besoin? En fonction de ce qui vous rappellerait votre vie d'avant?
- Pensez-vous que vous pourriez tous les porter ?
- Est-ce que quelqu'un dans le groupe avait davantage d'influence que les autres sur les
- décisions du groupe? Pensez-vous que vous écouteriez ce que vous disent vos parents ou d'autres personnes pour choisir quoi emporter, ou choisiriez-vous vous-mêmes?
- Comment vous êtes-vous senti lorsque vous avez eu à choisir ?
- Comment pensez-vous que l'on se sente lorsque l'on est forcé de quitter sa maison soudainement? Et si l'on doit faire cela sans sa famille, comme Paddington?

Expliquer que même si l'histoire de Paddington est une fiction, de nombreuses histoires similaires à celle de Paddington sont vraies. À retenir :

- Le choix est difficile.
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, car les objets permettent de répondre à des besoins variés mais tous essentiels : manger, jouer, se sentir bien, communiquer, etc.
- Le choix des objets est souvent tributaire de nombreuses contraintes : temps, poids de l'objet, choix individuel ou collectif, pénibilité du voyage, etc.



- Commencer à comprendre les difficultés et les dangers auxquels les enfants peuvent faire face lorsqu'ils fuient les conflits ou les persécutions
- Développer de l'empathie en réfléchissant à ce qu'ils prendraient avec eux s'ils étaient forcés de fuir leur pays





Matériel

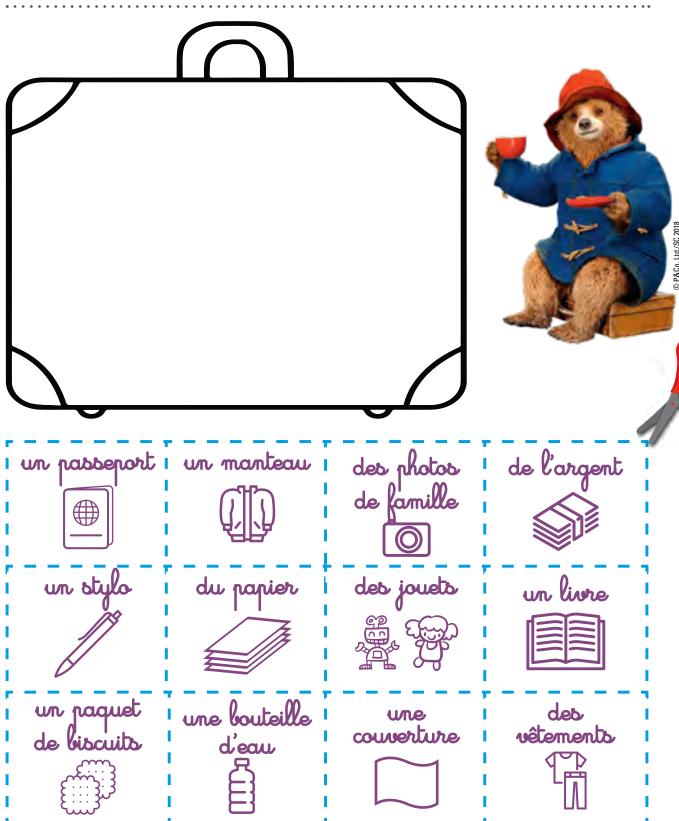
Une fiche d'activité par groupe d'enfant, un minuteur



Durée de l'activité
30-60 minutes

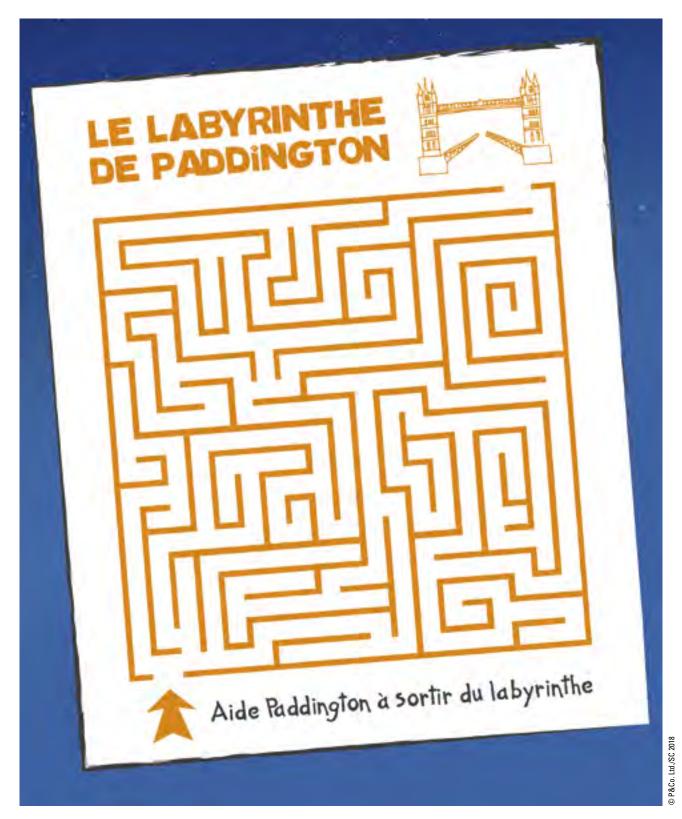
UN LONG VOYAGE VERS LONDRES

Que prendrais-tu avec toi si tu devais quitter soudainement ta maison?





Paddington a dû traverser de nombreux obstacles pour arriver dans son nouveau pays et être en sécurité. Aide-le à trouver son chemin, puis quand il est bien arrivé, colorie Paddington.







Cous les enfants ont le droit d'être en sécurité. Lorsqu'un enfant est réfugié ou cherche à le devenir, il doit être protégé. On doit aussi l'aider à retrouver sa famille si il en a été séparé.





Colorie tous ce dont les enfants ont besoin pour se sentir bien dans une nouvelle maison. Tous les enfants ont le droit à une famille et à une maison. Ils ont aussi le droit de jouer.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réfléchir au sens du mot « famille » et à l'importance de la famille dans un contexte migratoire.
- Être sensibilisé à l'article 10 de la Convention internationale des droits de l'enfant sur la réunification familiale





Matériel

 Papier, ciseaux, feutres ou crayons de couleur



Durée de l'activité

• 15- 30 minutes

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1. Contexte et réflexion

Commencer par interroger les enfants sur l'histoire de Paddington :

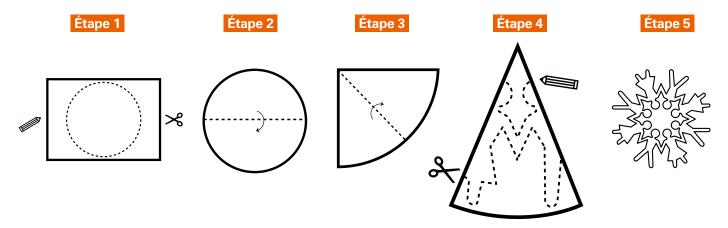
- Qui fait partie de la famille de Paddington ? (Son oncle et sa tante au Pérou, mais aussi la famille Brown à Londres).
- Que veut dire le mot « famille » ? À qui ou à quoi est-ce que cela vous fait penser? (Les familles prenant des formes très différentes, ce qui lie est le sentiment d'appartenance l'un à l'autre, l'attention et l'amour qu'on leur porte).

À retenir

Lorsqu'un enfant réfugié quitte son pays, il perd les repères et le soutien que lui apporte sa communauté. Sa famille peut devenir son seul lien avec sa vie d'avant, la seule à pouvoir l'aider à maintenir un sentiment d'appartenance. Il est donc très important que les familles puissent rester ensemble lorsqu'elles se déplacent, ou être réunies si elles ont été séparées. L'article 10 de la Convention internationale des droits de l'enfant garantit ce droit à la réunification familiale pour chaque enfant.

2. Activité créative

Créer et décorer des guirlandes circulaires pour représenter le droit de chaque enfant d'être réuni avec sa famille s'il en a été séparé.





MIGRATION ET RÉFUGIÉS



QU'EST-CE QU'UN ENFANT MIGRANT, RÉFUGIÉ, DÉPLACÉ OU NON ACCOMPAGNÉ ?

Un enfant **migrant** est un enfant qui a quitté son lieu habituel d'habitation pour traverser la frontière de son pays. Le terme *migrant* ne définit ni le statut juridique de la personne, ni si le mouvement a été volontaire ou non, ni les raisons du départ, ni la durée du séjour.

Un enfant **réfugié** est un enfant qui se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut pas ou ne veut pas y retourner, par peur d'être persécuté en raison de son appartenance à un groupe social ou ethnique, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques et peut prouver cette persécution. Le terme *réfugié* s'applique à la fois aux personnes qui ont pu acquérir le statut juridique de réfugié et à celles dont le statut n'a pas été formellement reconnu.

Un enfant **déplacé** est un enfant qui a été obligé de fuir et d'abandonner son lieu de résidence, pour se protéger d'un conflit armé, de situations de violence, de violations de droits humains ou des effets d'une catastrophe naturelle, tout en restant à l'intérieur des frontières de son pays.

On parle aussi de **mineurs non accompagnés**. Ce sont des enfants âgés de moins de 18 ans qui ont été séparés de leurs parents et d'autres proches membres de leur famille et qui ne sont pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité.

En France, contrairement à d'autres pays, un adolescent isolé étranger est avant tout considéré comme un enfant en danger et bénéficie donc d'un accès aux services de la Protection de l'enfance. Dans d'autres pays européens, ces adolescents sont considérés comme étrangers avant d'être pris en charge au titre de leur minorité.

QUI SONT CES ENFANTS ET D'OÙ VIENNENT-ILS?

Les contextes de conflits armés sont de plus en plus nombreux, la violence, les mariages précoces forcés, la persécution, les mauvaises récoltes et la pauvreté dans leur famille sont autant de raisons qui poussent les enfants sur la route. Ceux qui vivent dans ce type de contexte comptent parmi les personnes les plus vulnérables de la planète. Au cours de leur voyage, ces enfants sont exposés à certaines des pires formes de mauvais traitements : trafic illicite d'êtres humains, formes extrêmes de mauvais traitements et de privations. Lorsqu'ils parviennent à leur pays de destination, les menaces persistent : pauvreté et exclusion, alors qu'ils ont avant tout besoin de services essentiels et de protection.

COMBIEN D'ENFANTS SONT TOUCHÉS PAR LA MIGRATION, LE DÉPLACEMENT DES POPULATIONS ?

En 2015-2016, au moins 300 000 enfants non accompagnés et en déplacement ont été comptabilisés dans 80 pays, soit 5 fois plus qu'en 2010-2011.

En 2015, 31 millions d'enfants vivaient hors de leur pays de naissance, dont 11 millions de réfugiés ou demandeurs d'asile.

Fiche repère pour l'animateur (suite)



Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants réfugiés relevant du mandat du HCR² a plus que doublé.

À la fin de 2015, quelque 41 millions de personnes avaient été déplacées à l'intérieur même de leur pays par la violence et les conflits, dont 17 millions d'enfants (selon les estimations).

Dans le monde, 3 enfants migrants sur 5 vivent en Asie ou en Afrique. Plus de la moitié de toutes les migrations internationales a lieu à l'intérieur de la région d'origine.

Fin 2015, l'Europe comptait environ un réfugié relevant du mandat du HCR sur 9, soit 1,8 million de personnes.



2 Réfugié relevant du mandat du HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) : personne reconnue comme réfugiée par le HCR dans l'exercice de son mandat tel que défini par son Statut et par les résolutions pertinentes de l'Assemblé générale des Nations unies.

QUE FAIT L'UNICEF?

Réfugiés ou migrants, demandeurs d'asile ou personnes déplacées, l'UNICEF agit pour que ces enfants soient d'abord et avant tout considérés comme des enfants, avec les mêmes droits que tous les autres enfants.

La France et ses voisins européens se sont engagés à garantir ces droits, sans distinction, le jour où ils ont ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'UNICEF intervient à toutes les étapes du parcours de ces enfants et de leurs familles :

- Dans leur pays d'origine, grâce à des programmes d'aide humanitaire et de développement, que ce soit en matière de santé, de nutrition, d'accès à l'eau, d'assainissement, d'éducation, de protection...
- Dans les pays de transit, notamment grâce aux « Points Bleus ». Il s'agit de lieux aménagés spécialement pour les enfants, où, au milieu du chaos et de la

confusion, ils sont en sécurité et peuvent être pris en charge, jouer, redevenir des enfants...

• Dans les pays de passage ou d'hébergement comme la

France, pour mieux faire connaître la situation de ces enfants et travailler avec d'autres associations et le gouvernement pour leur apporter de l'aide et des solutions en urgence.

6 recommandations de l'UNICEF aux pouvoirs publics :

- protéger les enfants réfugiés et migrants de l'exploitation et des violences,
- mettre fin à la détention.
- ne pas séparer les familles,
- donner l'accès à l'éducation, la santé et aux autres services de base,
- lutter contre la xénophobie,
- combattre les causes sous-jacentes des déplacements à grande échelle de ces populations.

ET EN FRANCE, Y A-T-IL DES ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS ?

Les flux de réfugiés et migrants tentant de rejoindre l'Europe sont les plus importants depuis 1945. Les enfants et les familles sont au premier plan de cette crise. Beaucoup d'enfants voyagent avec leurs familles mais nombre d'entre eux sont seuls.

La grande majorité arrive en France suite à un parcours douloureux, dont des agressions, et les risques de violences et d'exploitation continuent à leur arrivée. Par rapport à d'autres pays européens, peu de mineurs demandent l'asile en France, l'information sur leurs droits n'étant pas diffusée suffisamment. Par ailleurs, des centaines de mineurs dans le Calaisis errent en recherche de solutions, des centaines d'autres sont systématiquement refoulés à la frontière franco-italienne.

En France métropolitaine, l'UNICEF estime entre 10 000 et 15 000 le nombre de mineurs non accompagnés.

L'UNICEF promeut une mise à l'abri inconditionnelle des mineurs non accompagnés. Cette dernière doit permettre une étude des dangers et des besoins, un bilan de santé immédiat, et déboucher sur une orientation vers les dispositifs de protection de l'enfance, un accompagnement dans la procédure de réunification familiale à l'étranger et/ou une demande d'asile en France.

PENSEZ-VOUS QU'UN ENFANT EST AVANT TOUT UN ENFANT ?

QU'AVANT D'ÊTRE MIGRANTS OU RÉFUGIÉS NOUS SOMMES D'ABORD DES ENFANTS ?

QUE NOUS DEVRIONS ÊTRE PROTÉGÉS ?

ET QUE NOUS NE DEVRIONS PAS ÊTRE ENFERMÉS ?

PENSEZ-VOUS QUE L'ON DEVRAIT POUVOIR RESTER
AVEC NOS FAMILLES ?

AVOIR UNE CHANCE D'ALLER À L'ÉCOLE?

ET NE PAS SUBIR DES GUERRES
QUE NOUS NE COMPRENONS PAS ?

SI VOUS PENSEZ QU'UN ENFANT EST UN ENFANT, QUOI QU'IL ARRIVE, PARTAGEZ CE MESSAGE POUR SOUTENIR LES ENFANTS DÉRACINÉS PAR LA GUERRE, LA VIOLENCE ET LA PAUVRETÉ.

#ACHILDISACHILD

unicef pour chaque enfant